



L'essentiel &amp; plus encore

## APPEL A PROJETS « INNOVATION » : 5 MARPA RÉCOMPENSÉES A LA CCMSA

**Le 27 octobre, la remise des prix de l'appel à projets « Innovation » s'est déroulée à Bagnolet, en présence de Patricia Saget Castex, présidente de la Fédération nationale des MARPA, et de Thierry Manten, premier Vice-président de la CCMSA. Parmi les 18 projets présélectionnés, 5 d'entre eux ont rallié les suffrages du jury.**

En février 2016, le réseau des **MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie)**, **1er réseau de résidences retraite en milieu rural avec 4500 places**, a lancé, avec le soutien de la **CCMSA** (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole), un appel à projets intitulé « Innovation », comportant une dotation de 65 000 €. Objectifs recherchés : soutenir des actions innovantes favorisant la création ou l'amélioration de services, procédés ou organisations au sein des MARPA ou des PUV (Petites unités de vie de 24 résidents) adhérentes au réseau.

### 1er prix :

Lauréate : la **Marpa Les Tilleuls** (Baigneux-les-Juifs) pour le projet «Musique, lien de mémoire, lien de vie».

### 2ème prix:

Lauréates : **les MARPA Cœur Lauragais** (Auriac sur Vendinelle), **Les Cazalères** (Aurignac), **des Baronnies** (Bourg de Bigorre) et **Cap Soulé** (Saint Plancard) pour leur projet «Recherche action autour d'un outil interactif et collectif de stimulation cognitive « Mémoire REDTM en vue de son essaimage au sein du réseau des MARPA».

### 2ème prix ex-aequo :

Lauréate : la **MARPA de la Doller** (Sentheim) pour son projet «Création d'un sentier de promenade à caractère géologique, botanique et pédagogique».

### 3ème prix :

Lauréat : la **MARPA Les Clarines de Bellevue** (Pierrefontaine-les-Varans) pour ses projets « Cyber MARPA et « A tout Age » (Atout Age).

### Prix spécial du jury :

Lauréats : les **MARPA du Val de Loue** (Arcs et Senans) et **Les Valentines** (Ecole-Valentin) pour leur projet «Découvrez et protégez les oiseaux », réalisé avec leurs résidents.

### En bref : le concept Marpa (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie)

*A l'origine, c'est la MSA, au milieu des années 1980, qui imagine ces petites unités de vie (PUV). A l'époque, il est beaucoup question de rester vivre au pays comme de préserver le tissu rural. Et à la campagne, les personnes âgées, même si elles préfèrent continuer à vivre dans leur environnement familial, se trouvent contraintes de partir dans les villes pour trouver une maison de retraite. Les MARPA sont alors créées pour répondre à ce besoin, proposant à leurs résidents des logements privatifs comme des espaces de vie collectifs. Sous la direction du responsable de MARPA, une équipe professionnelle coordonne les services autour des personnes accueillies. La charte des MARPA régit les principes de vie partagés. Aujourd'hui, les Marpa forment un réseau de près de 200 maisons, en fort développement (une quinzaine par an). Chaque projet de maison, résultant d'un partenariat avec les collectivités territoriales, reçoit le soutien financier d'une caisse de MSA. Une fois construite, celle-ci est gérée, au quotidien, par une association loi 1901 ou par une collectivité locale (CCAS, CIAS ...). L'ensemble des MARPA est regroupé au sein de la Fédération nationale des MARPA.*

**MSA Caisse Centrale – Direction de la communication – Service Presse –**

**www.msa.fr**

Caroline **TONINI**

01.41.63.70.97

[tonini.caroline@ccmsa.msa.fr](mailto:tonini.caroline@ccmsa.msa.fr)

Géraldine **VIEUILLE**

01.41.63.72.41

[vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr](mailto:vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr)

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

93547 Bagnolet Cedex